

AVIS DES SOCIETES*

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE -STB-

Siège social : Rue Hédi Nouira -1001 Tunis-

DESIGNATION D'UN ADMINISTRATEUR REPRESENTANT LES INTERETS DES ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES AUTRES QUE LES ACTIONNAIRES PRINCIPAUX AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA STB

I. OBJET

La Société Tunisienne de Banque se propose de désigner, par voie d'appel à candidatures, un Administrateur représentant les intérêts des actionnaires personnes physiques autres que les actionnaires principaux au Conseil d'Administration de la STB.

II. CONDITIONS D'ELIGIBILITE

Les candidats éligibles au poste d'Administrateur représentant les intérêts des actionnaires personnes physiques autres que les actionnaires principaux au Conseil d'Administration de la STB doivent remplir les conditions énumérées dans les "Termes de Référence" (document à retirer auprès du Secrétariat Permanent de la Commission des Marchés au 4^{ème} étage du siège de la STB ou à télécharger sur le site Web de la STB : www.stb.com.tn - **Formulaires utiles**).

III. CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comporter les documents ci-après :

- une demande de candidature au nom de Monsieur la Président du Conseil d'Administration de la STB ;
- le curriculum vitae du candidat ;
- une copie de la carte d'identité nationale ou du Registre de Commerce ;
- la fiche signalétique dûment remplie et signée (dont modèle en annexe 1 des présents "Termes de Référence") ;
- une déclaration sur l'honneur, dûment signée, certifiant que le candidat déclare ne pas être frappé des interdictions prévues par l'article 193 du Code des sociétés commerciales (dont modèle en annexe 2) ;
- le(les) pouvoir(s) dûment signé(s) et légalisé(s) en cas de représentation d'un groupe d'actionnaires personnes physiques (dont modèle en annexe 3) ;
- l'(les) attestation(s) du nombre d'actions représentées à la date d'envoi de la demande de candidature ;
- les documents justifiant les compétences et les qualifications du candidat (Diplômes universitaires obtenus dans les spécialités en relation avec la finance ou la comptabilité ou les sciences économiques ou les sciences de gestion) ;
- les documents justifiant, éventuellement, l'exercice de la fonction de membre du conseil d'Administration d'une société anonyme ;
- un bulletin n° 3 de date récente ne dépassant pas les trois mois ;
- un certificat de non faillite de date récente pour tout candidat ayant, éventuellement, exercé la fonction de dirigeant dans une société.

Tout dossier de candidature ne comportant pas l'un des documents énumérés dans les "Termes de Référence" sera automatiquement éliminé.

Pour toute information ou éclaircissement, les candidats peuvent s'adresser à la STB, par écrit, selon l'un des deux modes suivants : Fax : 70 143 354 - E-mail : n.firni@stb.com.tn

IV. ENVOI DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit être envoyé par voie postale sous pli fermé recommandé avec accusé de réception ou par rapide poste ou par porteur contre décharge à l'adresse suivante :

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE
Bureau d'Ordre Central
Rue Hédi Nouira - 1001 Tunis

L'enveloppe contenant le dossier de candidature doit être fermée, scellée et doit porter la mention apparente suivante :

A ne pas ouvrir

Appel à candidatures - Réf. 01/2015

Désignation d'un administrateur représentant les intérêts des actionnaires personnes physiques autres que les actionnaires principaux au Conseil d'Administration de la STB

Le dossier de candidature doit parvenir à la STB au plus tard le vendredi 22 mai 2015, date limite de réception des candidatures (le cachet du Bureau d'ordre central de la STB faisant foi).

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.